

Améliorer le taux d'exécution des projets d'infrastructures de production sur le financement intérieur dans le secteur agricole au Bénin



Introduction

Le Bénin occupe une position stratégique en tant que pôle commercial et touristique en Afrique de l'Ouest, tirant parti de l'accès au port de Cotonou pour la connectivité régionale. Cependant, son économie repose fortement sur l'agriculture, principalement la production de coton et de noix de cajou, ce qui nécessite une plus grande diversification. Les taux de croissance économique ont fait preuve de résilience face aux fluctuations récentes, notamment une baisse notable attribuée aux contraintes extérieures et aux défis macroéconomiques.



Principaux indicateurs économiques

- **Contribution au PIB** : L'agriculture contribue à 26,6 % du PIB et fournit 70 % des emplois (2022).
- **Taux de croissance** : La croissance du PIB a ralenti, passant de 7,2 % en 2021 à 5,8 % en 2023, suite à des défis externes et internes.
- **Génération de revenus** : Les recettes totales (2023) ont atteint 14 % du PIB, en dessous de la moyenne de l'Afrique subsaharienne de 15 %.



Aperçu des finances publiques

- **Déficit budgétaire** : Réduit de 5,5 % du PIB en 2022 à 4,1 % en 2023, soit le niveau le plus bas depuis 2019.
- **Croissance de la dette** : Ralentissement à 1,4 % en 2022-2023 par rapport aux taux beaucoup plus élevés des années précédentes.



Investissement dans l'agriculture

- **Investissements publics** : Le gouvernement béninois a alloué en moyenne 78 milliards de francs CFA par an à l'agriculture (2020-2022).
- **Taux de mise en œuvre** : La mise en œuvre du financement interne a diminué de manière significative, passant de 98,20 % en 2020 à 35,81 % en 2022, ce qui indique une mauvaise exécution.



Défis identifiés

- **Retards dans la mise en œuvre du projet** : Les goulets d'étranglement comprennent les retards dans l'approbation des plans de travail annuels (PTA), l'insuffisance des ressources humaines pour les marchés publics et les complexités de la programmation budgétaire.
- **Capacité d'absorption** : Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) a une faible capacité d'absorption et peine à mobiliser et à mettre en œuvre efficacement les investissements nécessaires.



Résoudre les problèmes

L'équipe Assouka s'est engagée dans le programme « Renforcer les compétences en finances publiques (RCFP) » de CABRI pour relever ces défis grâce à l'application de l'approche d'adaptation itérative pour la résolution de problèmes (PDIA).

Points d'entrée clés

1. **Formation insuffisante** : Manque de qualification des acteurs de la chaîne de planification et de mise en œuvre.
2. **Dialogues de gestion médiocres** : Une communication et une coordination inefficaces dans la mise en œuvre du budget entraînent des retards.
3. **Activités non pertinentes dans les AWP** : Les processus de planification qui doivent refléter les besoins et les priorités actuels entraînent des inefficacités financières.
4. **Des ressources financières limitées disponibles** : La dépendance au financement extérieur et la stagnation de la mobilisation des ressources nationales entravent l'investissement.
5. **Rigidité des achats** : Des délais et des réglementations rigides entravent les processus d'approvisionnement nécessaires à l'achèvement des projets.



Solutions proposées

À court terme

- **Processus d'approbation simplifié pour les AWP** : Impliquer les cabinets ministériels pour une validation plus rapide.

À long terme

- **Amélioration du système de contrôle budgétaire interne** : Se concentrer sur l'efficacité du programme.
- **Révision du Code des marchés publics** : Simplification et amélioration de l'efficacité du processus d'approvisionnement.

Conclusion

L'équipe Assouka met l'accent sur l'importance des solutions locales aux problèmes locaux, en préconisant des approches itératives pour le développement de solutions tout en comprenant les besoins des parties prenantes. En s'engageant dans le programme RCFP et en utilisant la méthodologie PDIA, le Bénin vise à améliorer la gestion des finances publiques, à améliorer la mise en œuvre des projets d'infrastructure et, à terme, à soutenir une croissance économique durable.